MorVent en Colère
Association pour la défense du patrimoine naturel du Morvan
des Grands Lacs (association loi 1901 n° W581000786)
Mairie
58230 SAINT-AGNAN

morventencolere.org
morventencolere@gmail.com

Compte-rendu
AG du 6 octobre 2018

Le Président ouvre la séance par le CR de la visite d'une implantation d'éoliennes dans le parc Régional des Vosges, organisée par le PNRM. Cette visite était destinée aux élus .Ils n'ont pas répondu massivement à l'invitation : seulement 6 mairies présentes, plus une délégation de 6 personnes membres du PNRM . Les visiteurs ont été accueillis sur le site par le maire de la commune, mais aussi par des manifestants opposés à cette implantation. L'association était invitée, le Président la représentait. Il a eu l'opportunité de rencontrer Antoine Waechter, ancien député européen vert impliqué dans la dénonciation de ce qu'il appelle lui-même « le scandale éolien ». Il dirige un cabinet conseil en environnement.

Vient ensuite la présentation du travail de réflexion et de mise en œuvre de la stratégie de l'association. On souhaite sensibiliser les administrations et si possible obtenir leur soutien. Il faut construire l'argumentaire.

Rappel : l'objet général de l'association est la protection de la nature, de la faune, de la flore et de la qualité de vie. Le projet éolien à proximité du lac de St Agnan a un impact négatif sur l'ensemble de ces thèmes. Contribuer à son abandon est donc l'objectif prioritaire actuel de l'association.

On a posé une liste de 8 interactions entre les éoliennes et leur environnement. Trois axes prioritaires à travailler ont été retenus : le paysage, la faune et la flore, les élus.

Paysage :

- « Pour vous, qu'est-ce qu'un paysage ? ». C'est la question qui a été posée à différents acteurs : peintres, spécialistes,…..Un dossier est en cours de réalisation pour définir **une grille de lecture du paysage**. Le cabinet conseil pressenti à l'origine n'a finalement pas été retenu. La prestation etait élevée et les critères d'appréciation ne correspondaient pas au cahier des charges souhaité. L'asso fait donc appel à Antoine Waechter, qui présente les compétences requises et qui propose un tarif d'intervention moins élevé.
- Livre d'Or : pour recueillir les témoignages sur ce que représente le Morvan. Plusieurs personnalités ont été sollicitées dont madame Dominique Loiseau et Anne Catherine Loisier, sénatrice.
- Concours photo : c'est un échec actuellement. Suggestion : solliciter la participation des enfants des écoles ?

Faune et flore :

- Réflexion sur les sites de Natura 2000 : conforter la protection de la faune par la reconnaissance de zones de liaison entre les sites labellisés.
- Faire remonter les observations sur la présence locale d'espèces d'oiseaux protégées

Les élus :

- Obtenir des délibérations contre l'installation des éoliennes de la part des communes du périmètre.

<u>Autres thèmes à travailler :</u>

Aviation militaire :

- Incompatibilité entre l'accroissement de la hauteur des éoliennes et la sécurité du vol militaire à basse altitude : risque d'assouplissement des normes.

Santé :

- Mieux connaître les effets des infra sons sur les hommes et les animaux. Un colloque est prévu sur ce sujet.
- A travailler : approcher les associations de chasseurs à propos de l'impact sur le gibier et les éleveurs pour le bétail.

Géologie :

- Quel sera l'impact des terrassements sur la présence des sources et sur la répartition locale du champ magnétique ? Il est proposé de contacter Mr Bugnac, Géo biologiste à Semur en Auxois. Mr Halévy indique que ces questions constituent d'excellents sujets de fin d'étude pour des étudiants. Il suggère de contacter l'Université de Bourgogne.

Enquête d'utilité publique :

- Les démarcheurs de l'éoliens mettent en avant les retombées financières positives pour les communes concernées. Il faut informer les maires sur la réalité (répartition des indemnités entre commune et com. com.) et sur les coûts à venir du démantèlement des installations.
- Il faut faire prendre conscience aux maires concernés de toutes les conséquences négatives qu'ils auront à assumer à plus ou moins brève échéance.

Communication/animation :

- Un échange s'établit autour de l'idée qu'il faut aussi démonter et dénoncer plus fortement le modèle économique sur lequel repose le développement des éoliennes. Il est rappelé que l'urgence pour l'association est de stopper le projet local particulier d'installation à St Léger. Ce travail général d'argumentaire sur la place négative de l'éolien dans l'économie globale de l'énergie est pris en charge au niveau national par la Fédération Environnement Durable (FED).
- Il est rappelé que le dossier du projet qu'il faut démonter est un document officiel de 3600 pages…….
- Chacun est invité à apporter sa contribution via le livre d' livre d'or.

Fin de l'AG.

MorVent en Colère

Association pour la défense du patrimoine naturel du Morvan
des Grands Lacs (association loi 1901 n° W581000786)
Mairie
58230 SAINT-AGNAN
morventencolere.org
morventencolere@gmail.com
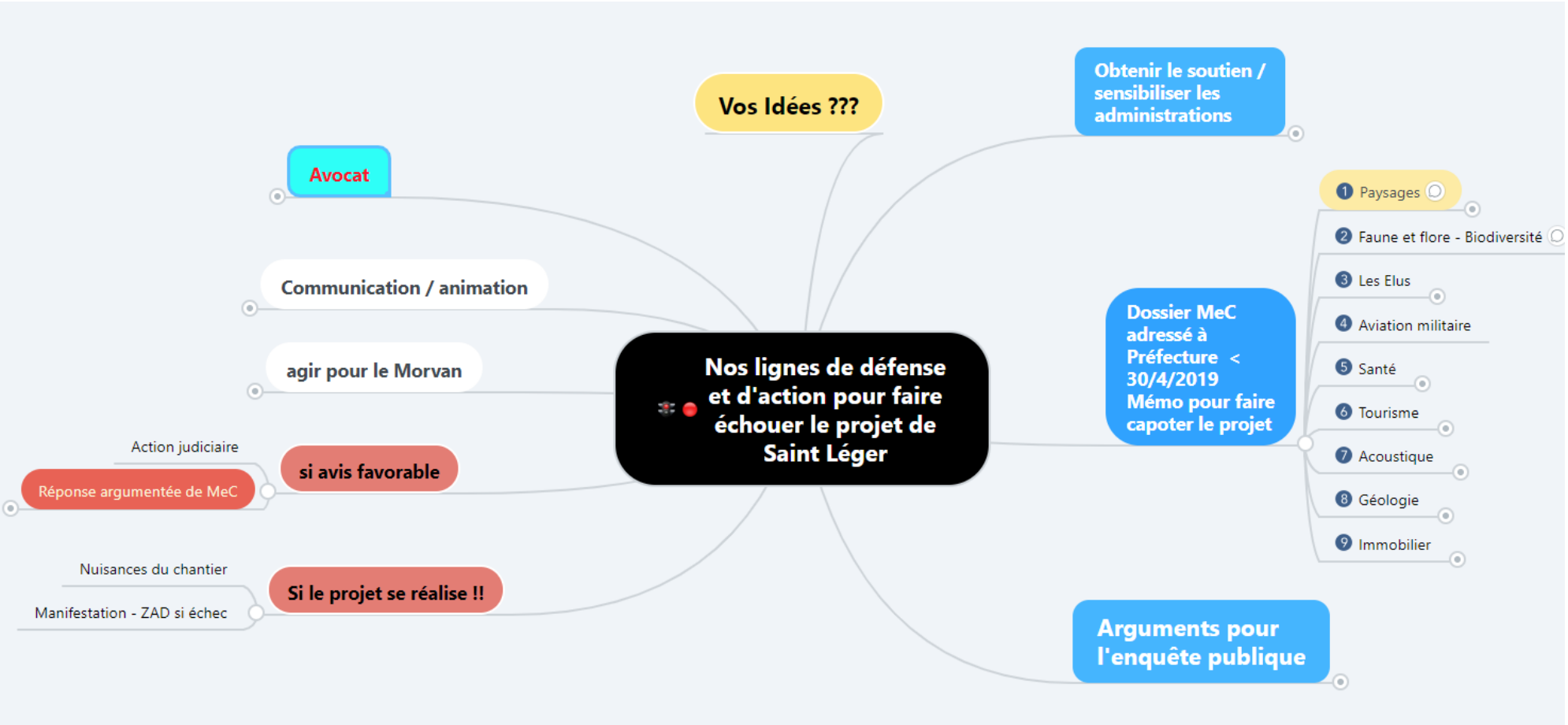
Plan d'action